

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE CHARLEVOIX**  
**MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 19<sup>ème</sup> jour de janvier 2021, à dix-neuf heures trente et par visioconférence.

Assistaient sous la présidence de monsieur le maire Gérald Maltais, François Fournier, Serge Bilodeau, Marie-Ève Gagnon, Jérôme Bouchard, Jacques Bouchard, tous conseillers(ère) formant quorum.

Était absent : M. Olivier Dufour, siège no 6

Mme Francine Dufour, secrétaire trésorière est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**AVIS DE MOTION**

**4.1 - Abrogeant le règlement no 653 et adoption du règlement no 657**

Avis de motion est par la présente donné par Serge Bilodeau, que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François présente le règlement 657 abrogeant le règlement 653 et ayant comme objectif d'imposer la mise en place, le maintien et l'entretien d'appareils destinés à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout et d'exonérer la Municipalité en cas de non-respect de ce règlement

Que ledit règlement sera adopté par le conseil municipal le 9 février 2021, en séance ordinaire.

COPIE CONFORME

  
M. Gérald Maltais, Maire